



ENGIE

BIOZ Le biométhane au cœur de nos territoires

©Pascal Léopold

CENTRALE BIOGAZ DE LA BEAUCE ALNÉLOISE

Fiche descriptive

SITE

Parc d'activités « Le Camp »
RD 130 - 28700 AUNAY /S AUNEAU



DATES DU PROJET

Démarrage chantier : Avril 2021
1er m³ de biométhane livré sur le réseau : Juin 2022



PORTEURS DU PROJET

Centrale Biogaz de la Beauce Alnéloise :
maître d'ouvrage
ENGIE BIOZ : concepteur – développeur du projet
et exploitant du projet



MONTANT DE L'INVESTISSEMENT

9 331 000 €



SUBVENTIONS

ADEME : 573 097 €

AGENCE ROUEN

94 rue Louis Blériot
76230 Bois-Guillaume

AGENCE RENNES (SIEGE SOCIAL)

10 Boulevard de la Robiquette
BP 86115
35761 Saint Grégoire Cedex

PARTENAIRES DU PROJET



info.bioz@engie.com
Tél siège social : 02 23 46 17 62

CENTRALE BIOGAZ DE LA BEAUCE ALNÉLOISE

21 GWh/an



©Pascal Léopold

La Centrale Biogaz de la Beauce Alnéloise est un projet de longue date. Ce dernier a été initié par Engie Bioz (à l'époque Vol-V Biomasse) en 2011, pour finalement voir le jour et injecter ses premiers mètres cube de gaz en Juin 2022.

L'objectif de ce projet est de produire du gaz renouvelable (biométhane) localement, en travaillant avec les acteurs du territoire.

Les matières permettant la production de ce gaz sont à 50% d'origine agricole (17 exploitations agricoles partenaires) et 50% d'origine agro-industrielle.

Le biométhane produit sera injecté dans le réseau de distribution de gaz afin d'alimenter les foyers avoisinants. L'énergie produite permettra de diminuer la dépendance en énergie fossile provenant de pays étrangers. Le digestat (résidu restant à la fin de la digestion), riche en éléments fertilisants, sera épandu sur les parcelles des agriculteurs partenaires du projet. Le digestat permettra de remplacer partiellement l'utilisation d'engrais chimiques issus d'énergies fossiles.

La production de biométhane correspond à la consommation de gaz d'environ 13% des habitants de la Communauté de Commune des Portes Euréliennes d'Ile-de-France.

LES CHIFFRES CLES

Production de biométhane

21 GWh/an soit l'équivalent de la consommation en gaz de 1 900 foyers

Capacité

250 Nm³/ injectés en continu dans le réseau de gaz

Surface totale

2.8 hectares de terrain

Volume de digestion

2100 m³ en voie sèche continue, avec un temps de séjour supérieur à 20 jours

Alimentation en substrats

Jusqu'à 26 000 tonnes/an soit 71,3 tonnes / jour incorporées dans le process de digestion

Type de substrats

50% d'origine agricole (fumiers, résidus végétaux)
50% d'origine agro-industrielle

Valorisation agricole

Retour au sol de plus de 24 000 tonnes de digestat (liquide et solide) chez 17 agriculteurs, soit un plan d'épandage de 3400 ha

Tonnes de CO₂ évitées

5000 tonnes de CO₂ par an